



## Déclaration liminaire du SNEP-FSU à la FPMN EPS du 27 février 2018

La politique autrement était le message porté par le candidat Macron...

Devenu président la chose est tout à fait différente et le contenu de la politique menée est on ne peut plus ancien et s'attaque frontalement à la Fonction Publique, aux agents et aux Services Publics.

120 000 suppressions de postes, gel de la valeur du point, report des mesures PPCR, rétablissement d'un jour de carence, CSG non compensée entièrement... auxquels s'ajoutent toutes les réformes envisagées : salaire au mérite, contrat contre statut, plan de départs volontaires, valeur du point variable selon les versants de la Fonction Publique... Ainsi, et une fois de plus, la puissance publique serait la cause de tous les maux et c'est par la réduction de son périmètre que la France serait sauvée ? Quelle curieuse idée fixe, recyclée maintes fois, quand nous savons d'une part que la France n'est pas suradministrée, et que d'autre part, d'autres choix pourraient être faits, notamment au travers d'une politique fiscale au service de la justice sociale et de l'équité. Comment accepter que nos salaires soient gelés, quand dans le même temps les plus riches bénéficient de la suppression de l'ISF et que les entreprises continuent de recevoir des aides colossales qui ne produisent aucun emploi et permettent aux plus gourmandes d'organiser de larges plans de licenciements.

La politique de Macron, Philippe, Darmanin se révèle être une véritable charge contre la Fonction Publique, ses agents et à terme, leurs missions. La Fonction Publique est un obstacle à la casse des services publics et leur libéralisation.

Autonomie, mérite, liberté, contrat... seraient les clés de la modernisation de l'État, alors que nous disposons d'une Fonction Publique, de Services Publics reconnus et appréciés, qui n'ont cessé d'évoluer au gré de l'évolution de la société et qui ont contribué largement à « amortir » la crise de 2008.

A l'image de la casse du droit travail, des projets sur la protection sociale et les retraites, c'est l'ensemble de notre modèle social qui est attaqué et que le gouvernement entend remettre en cause, répondant ainsi à une revendication historique du patronat : défaire les conquêtes issues du Conseil National de la Résistance.

Du côté de notre métier d'enseignant d'EPS, alors que les besoins ne sont pas pourvus pour assurer l'effectivité et la continuité du Service Public, que les conditions de travail des collègues s'en trouvent largement dégradées (effectifs surchargés, services partagés, HS imposées,...), le gouvernement et le ministre Blanquer décident la suppression de 170 postes au CAPEPS Externe alors que de nombreux jeunes sont formés et attendent de pouvoir accéder à un poste de titulaire. Ceux-ci seront à coup sûr sollicités pour servir en tant que contractuels, à l'image des 1 000 agents non titulaires EPS déjà recrutés depuis la rentrée.

Alors que le président et le ministre ont les plus belles déclarations sur l'importance du sport dans la société, les décisions à l'égard de l'EPS qui est le moyen de toucher l'ensemble de la jeunesse de la maternelle à l'université, sont pour le moins désastreuses ! Maintien de l'exclusion de l'EPS d'une évaluation spécifique au DNB (pourtant revisité), exclusion des enseignements de spécialités dans le cadre de la réforme du bac et du lycée qui va, par ailleurs, impacter sérieusement les dispositifs existants (option facultative, enseignement de complément), réforme de l'accès à l'université avec Parcoursup, déjà

largement décrié, qui organise le tri plutôt que de porter les financements à la hauteur des besoins pour démocratiser le supérieur et répondre à la nécessaire élévation du niveau de qualification.

Et, cerise sur le gâteau, alors que le ministre Blanquer annonçait ne pas vouloir être le ministre des réformes, il ouvre de multiples chantiers et réformes menés à la hussarde en réduisant la négociation à un simulacre que nous ne saurions accepter.

Vous l'aurez compris, la situation est pour nous alarmante, et à tout point de vue. C'est pourquoi les enseignants d'EPS, avec le SNEP-FSU, organisent la riposte, tant sur les questions générales que spécifiques. Assemblées générales, heures d'information syndicale, votes dans les CA sur les DHG, grèves, rassemblements, communiqués de presse,... sont en cours à l'heure actuelle.

En tout état de cause, les enseignants d'EPS à l'appel du SNEP-FSU, avec l'ensemble des fonctionnaires, seront en grève et dans les manifestations le 22 mars, pour dire « STOP » à cette politique, qui une fois de plus, fait des fonctionnaires la variable d'ajustements budgétaires.

Pour ce qui concerne le mouvement Interacadémique 2018, nous ne pouvons qu'une fois de plus condamner la publication du projet de mouvement par le ministère. Condamnation à plusieurs titres : communication du projet le 16 février à 9h avant la fin de la période de demande ou annulation tardive, communication du projet avant l'envoi aux Organisations Syndicales, communication d'un projet qui comportait des erreurs, communication d'avis négatifs aux collègues en réintégration hors calibrage... Cela suscite de grosses inquiétudes et un stress supplémentaire pour les demandeurs et une surcharge inutile de travail pour les élues et les personnels de la centrale.

Par ailleurs, alors que nous avons obtenu que des cadrages soient faits sur la question des Rapprochements de Conjoint, notamment sur les justificatifs liés à l'activité du conjoint, certains rectorats ont délibérément fait fi des préconisations accordant des RC, alors que les justificatifs étaient pour le moins insuffisants (DPE de Grenoble par exemple).

Concernant le CIMM et la RQTH, là encore les décisions d'attribution de ces bonifications sont très disparates d'une académie à l'autre. C'est la raison pour laquelle nous demandons un GT national pour l'attribution de ces priorités légales. Ce GT pourrait très bien s'opérer au moment du GT Vœux et Barèmes de la 29<sup>ème</sup> base.

Pour conclure sur le sujet des mutations, nous le dirons dans le cadre des échanges de cette FPMN, nous demandons que des calibrages supplémentaires soient accordés, pour notamment permettre à des collègues en priorités légales de pouvoir obtenir une mutation. Certaines académies disposent de calibrages bien insuffisants au regard des besoins et ce ne sont pas les 170 postes supprimés au CAPEPS externe 2018 et les 58 postes perdus au Réservé qui vont permettre d'améliorer la situation l'an prochain.

Enfin, nous réaffirmons ici notre satisfaction d'avoir vu réglée la situation des enfants de parents séparés, à travers la mise en place de l'APC, mais nous regrettons de ne pas avoir pu obtenir le rééquilibrage du barème avec notamment la valorisation de l'ancienneté de poste. Ainsi, peu de collègues sans priorité légale obtiennent une affectation malgré plus de trente ans d'Ancienneté de Poste. Nous attendons donc avec impatience les échanges et négociations pour la Note de Service MNGD 2019.

Après le travail de vérification de l'ensemble des 2 756 demandes par les 10 élues du SNEP-FSU et plus de 80 interventions pour faire modifier la situation de demandeurs, nous ne terminerons pas notre déclaration sans remercier les services de la DGRH B2-2, et particulièrement Mesdames UZAN et LAPRUGNE, pour la qualité de nos échanges pour préparer cette FPMN EPS.

Les commissaires paritaires nationaux du SNEP-FSU